1

Spiritualité spiritaine

La Brève Vie de Claude Poullart des Places

Collection

La Brève Vie de Claude Poullart des Places

Au soir du 26 février 1679, il y avait, à Rennes, un foyer heureux. François-Claude Poullart des Places, avocat au Parlement de Bretagne, et Jeanne Le Meneust, sa femme, qui avaient craint ne pas avoir d'enfant, venaient d'être exaucés : ils avaient un fils.

Celui-ci fut baptisé le lendemain. L'enfant fut nommé Claude-François. Il devait son premier prénom à son parrain, le comte Claude de Marbeuf, le second à sa marraine, Mme Françoise Ferret du Tymeur, femme d'un grand banquier de Rennes et amie de Mme de Sévigné. Il était difficile de trouver un plus brillant parrainage dans la ville de Rennes.

Car M. Poullart des Places, le père du petit Claude, se promettait depuis longtemps de réaliser son vœu le plus cher : faire réintégrer sa lignée dans la noblesse bretonne dont elle avait été écartée lors de la réforme de Colbert en 1668. Dans ce but, en 1683, il achète l'office de juge-garde des Monnaies qui l'oblige à résider à l'hôtel des Monnaies mais l'exempte de tous les impôts. Il est encore fermier général des revenus de plusieurs abbayes et prieurés et receveur général des dîmes de l'évêché de Rennes.

Grâce à sa prodigieuse activité, cet homme entreprenant était devenu un des plus riches commerçants de la ville de Rennes. M. des Places fondait tous ses espoirs sur ce fils que le Seigneur venait de lui donner. Il lui prodiguerait une éducation soignée afin qu'un jour il soit digne d'être réintégré dans les rangs de la noblesse.

Mais Dieu avait un autre projet pour Claude. Il va intervenir dans sa vie par une série d'événements qui seront autant d'appels à se réajuster à ce que Dieu attend de lui.

Texte : P. Émile Jacquot et congrégation du Saint-Esprit - 2007. 3e éd. - 2012
Source des citations : « Écrits de Claude-François Poullart des Places » dans *Aux racines de l'arbre spiritain, Claude-François Poullart des Places, Écrits et études*, Mémoire Spiritaine, Études et Documents 4, congrégation du Saint-Esprit, 30, rue Lhomond, 75005 Paris, 1998, pp. 277-350.
Maquette et photos : *PSM*/CSSp – Site : http://www.spiritains.org

Un jeune homme accompli

Comme le jeune Claude est de santé délicate, son père le confie à un précepteur qui se charge de sa première instruction. Claude profite de ses leçons puisque à onze ans, en 1690, il entre en quatrième au réputé collège jésuite de Saint-Thomas. Cette même année, la famille des Places quitte le voisinage du Palais pour habiter rue Saint-Sauveur.

Claude allait souvent prier dans l'église toute proche où était vénérée Notre-Dame des Miracles. C'est là qu'il rencontre un autre élève du collège des Jésuites, animé comme lui d'une grande dévotion mariale, Louis Grignion de Montfort. Tous deux se lient d'amitié malgré la différence d'âge et l'inégalité sociale de leurs familles. En 1692, Louis Grignion se rendra à Paris pour entrer au séminaire des Eudistes. Leur amitié se prolongera plus tard par une étroite collaboration.

À cette époque, Claude, à l'insu de ses parents et de son précepteur, fonde avec quelques condisciples une association pieuse : ils prient beaucoup, se mortifient sans trop de modération. Un père jésuite du collège, ayant appris la chose, les dissuada de continuer leurs réunions, craignant à juste titre des déviations.

C'est alors que son ami, Louis Grignion, le met en rapport avec M. Bellier, un jeune prêtre du quartier, qui aura une grande influence sur lui. Ce prêtre orienta la générosité de Claude vers une voie plus sûre de la sainteté, le service des pauvres et la visite des infirmes et des malades à l'hôpital Saint-Yves.

Claude Poullart grandit en conservant un grand fonds de piété mais reste vif et enjoué. Il était la

consolation de ses parents. Ceux-ci ne reculaient devant rien pour favoriser l'éducation de leur fils. Ils lui donnèrent des leçons d'équitation, d'escrime, de musique. Claude annonçait par ses belles manières le cavalier accompli qu'il serait un jour.

En 1694, Claude Poullart, à un âge étonnamment précoce, termine ses humanités avec brio et reçoit plusieurs prix. Comme on le jugeait trop jeune pour aborder l'étude de la philosophie, ses parents l'envoient au collège des Jésuites de Caen pour y suivre les cours d'éloquence, discipline pour laquelle il semble particulièrement doué. Comme à Rennes, il se distingue par ses succès scolaires et sa piété.

Puis Claude revient dans sa ville natale et commence sa philosophie. En 1698, il est choisi pour le « Grand Acte », ainsi désignait-on un débat public où l'élève le plus brillant de son cours soutenait en latin une thèse de philosophie. Cette séance solennelle avait lieu dans la grande salle du Parlement. Toutes les personnes de considération dans la ville et aux environs se pressaient pour y assister. Claude Poullart s'en sortit brillamment. Il était le sujet de toutes les conversations. Chacun louait son savoir, sa distinction, son éloquence. M. et Mme des Places voyaient se réaliser le rêve qu'ils entretenaient depuis la naissance de leur fils.

Il était temps de penser à son avenir. M. des Places avait un projet pour Claude. Il l'envoya à Paris afin d'y rencontrer une demoiselle d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne. Mais Claude ne tenait pas à s'engager si tôt dans la voie du mariage. Il voulait être libre pour préparer un avenir qu'il désirait brillant.

Sa philosophie terminée, Claude se relâcha de sa première ferveur. Il « *se donna un peu carrière*, dit son premier biographe. *Il était naturel de lui laisser la liberté de voir le monde plus qu'il ne l'avait fait jusqu'alors et de lui fournir de l'argent pour y paraître avec honneur. Cela était de son goût, aussi n'épargnait-il pas la dépense* ».

Mais son âme était trop droite pour rester dans cet état. Claude ne s'illusionne pas et porte un jugement lucide sur lui-même : « *admirateur sincère des véritables gens de bien, amateur par conséquent de la vertu ; mais ne la pratiquant guère ; le respect humain et l'inconstance étant pour moi de grands obstacles ; quelquefois dévot comme un anachorète jusqu'à pousser l'austérité au-delà de ce qu'elle est*

ordonnée à un homme du monde ; d'autres fois, mou, lâche, tiède pour remplir mes devoirs de chrétien, toujours effrayé quand j'oublie Dieu et que je tombe dans le péché. »

Bien que ses convictions religieuses l'aient préservé jusque-là des pièges de la vie mondaine, Claude Poullart se sentait mal à l'aise. II éprouva le besoin de faire une retraite. L'appel de Dieu se fit alors plus clair en lui. À l'issue de cette retraite, il fit savoir à ses parents qu'il pensait être appelé au sacerdoce, inclination qu'il avait depuis sa tendre enfance. Il précisa qu'il désirait suivre ses études de théologie à Paris, à la Sorbonne, laissant entendre par là qu'il souhaitait faire carrière dans la cléricature.

> « […] toujours effrayé quand j'oublie Dieu et que je tombe dans le péché.

Ce fut une déception pour son père qui ne travaillait que pour faire de son fils un conseiller au Parlement de Bretagne, et grâce à lui, obtenir que ses descendants soient réintégrés dans les rangs de la noblesse.

L'étudiant en droit

M. des Places, qui ne croyait pas tellement à la vocation de son fils, ne voulut pas heurter de front ses projets. Pour gagner du temps, il lui proposa une période de réflexion pendant laquelle il ferait son droit. D'ailleurs, les études de droit seraient un avantage dans le cas où Claude poursuivrait la carrière ecclésiastique. Comme il sentait le désir de Claude de sortir du milieu familial, il lui offrit d'étudier à Nantes. Cette décision donnait satisfaction à la fois aux parents et à leur fils.

D.R.

La Justice repoussant la corruption (détail). Peinture de Charles Errard. Rennes, Grande Chambre du Parlement

Claude se met donc en route pour Nantes. Il qualifiera les deux années qu'il va y passer comme des

années de grand relâchement. Il a à peine 20 ans. Laissé à lui-même, il mène une vie qui, sans paraître irrégulière aux yeux des gens du monde, n'était pas celle que l'on pouvait attendre de lui. Plus tard, revenant sur son passé, il découvrira cependant combien Dieu s'était alors montré miséricordieux à son égard : « *Pour m'attirer à lui, Dieu ferma les yeux sur un crime énorme qui mettait le dernier comble à mes iniquités et que je venais de commettre dans le temps même qu'il me pressait le plus de me convertir. Il ne parut pas seulement en avoir de ressentiment ; au contraire, il s'en servit pour me toucher. L'excès de sa patience commença à me percer le cœur.* »

À la fin de l'été 1700, il revient à Rennes avec une licence en droit. Que va-t-il faire de sa vie ? Il ne le sait pas au juste. Il pense encore au sacerdoce, mais la magistrature l'attire toujours.

Depuis deux ans, il n'a pas parlé de son appel au sacerdoce. Ses parents pouvaient croire qu'il n'y pensait plus. Sa mère doutait si peu des dispositions de son fils que déjà elle avait fait la dépense de sa robe d'avocat. Au moment où elle lui demanda de l'essayer, il se contempla un instant dans la glace. Brusquement son sourire disparut, son visage se ferma. D'un geste résolu, il la quitta et déclara hautement qu'il ne la reprendrait jamais.

Quelques jours plus tard, il mettait ses parents au courant de la décision qui engageait toute sa vie : il sera prêtre. Il demande alors d'aller étudier à Paris pour se préparer à un ministère qu'il envisageait brillant.

La grande conversion

Claude Poullart des Places sera prêtre, c'est certain, mais pour le moment, sa vision du sacerdoce est marquée par sa grande ambition, par la recherche de la gloire et du succès. Il se voit déjà prédicateur de renom, rassemblant autour de lui de nombreux auditeurs. Au cours d'une retraite qu'il va suivre, il se décrit alors, sans complaisance : « *Je suis très passionné pour la gloire, pour tout ce qui peut élever un homme au-dessus des autres par le mérite, plein de jalousie et de désespoir du succès des autres, sans pourtant faire éclater mon indigne passion.* »

Mais Claude va sortir de sa retraite radicalement transformé et réorienté. Une note écrite de lui retrace son débat : « *Vous me cherchiez, Seigneur, et je vous*

fuyais. Vous m'aviez donné la raison, mais je ne voulais point m'en servir. Je voulais me brouiller avec vous, et vous ne vouliez point y consentir… Je ne suis pas venu ici pour me défendre, je ne suis venu que pour me laisser vaincre. […] Parlez, mon Dieu, à mon cœur, je suis prêt à vous obéir. » L'aide de son accompagnateur lui permet de voir à quoi Dieu l'appelle : il sera prêtre, sans autre ambition que de servir l'amour et la miséricorde de Dieu.

Claude rompt délibérément avec toute idée de « faire carrière ». Arrivé à Paris, il ne s'inscrit pas en Sorbonne, la seule institution à décerner des grades permettant d'obtenir des bénéfices lucratifs et une place enviée dans l'Église de France. Il ira étudier la théologie au collège Louis-le-Grand, dirigé par les Jésuites. De ce fait, ses études ne seront sanctionnées par aucun diplôme universitaire. Claude sera un prêtre pauvre mais il ne sait pas encore de quelle manière.

Dieu va le lui dire par l'Aa. L'Aa, ou Assemblée des amis, était une association de piété comme il y en avait dans la plupart des collèges des Jésuites. C'est dans ces réunions que Claude, que l'on appelle maintenant M. des Places, va donner plus de profondeur à sa dévotion à Marie. C'est là qu'il découvre la grande misère des pauvres, en qui il voit désormais les membres souffrants de Jésus-Christ. Il comprend que pour sortir ces pauvres de leur ignorance religieuse, il faut non des prêtres oisifs ou avides d'argent, mais des apôtres pauvres et désintéressés. Ces convictions, il les met immédiatement en pratique : il recevait de son père une somme modique pour ses besoins personnels, il n'hésita plus à retrancher de sa nourriture tout ce qu'il y avait de meilleur pour l'envoyer aux malades et aux pauvres, se traitant lui-même comme le dernier d'entre eux.

Le 15 août suivant, il reçoit la tonsure et l'habit ecclésiastique. Il est heureux. Il mène une vie de prière intense et de dévouement au service des malades et des petits ramoneurs qu'il catéchise, disant que « *leurs âmes n'étaient pas moins chères à Jésus-Christ que celles des grands seigneurs et qu'il y aurait autant et plus de fruits à en espérer* ». Son amour pour le Christ lui rend tout léger. Pour le soutenir, Dieu met en son cœur une ferveur extraordinaire qui va se faire sentir pendant 18 mois.

L'audace d'un clerc tonsuré

Dans le quartier de Louis-le-Grand, Claude Poullart est à même de constater la déplorable condition de beaucoup d'aspirants au sacerdoce. À cette époque, les séminaires exigeaient de leurs élèves une pension que seuls les abbés de qualité pouvaient payer. Ceux que l'on appelait les « pauvres écoliers » vivaient de façon précaire. Pour subsister, ils s'employaient à divers travaux, au détriment de leurs études et de leur formation spirituelle.

C'est alors qu'un événement va éclairer Claude sur ce que Dieu attend de lui : sa rencontre avec un « pauvre écolier » dénué de tout. Il le prend entièrement à sa charge. Ce Jean-Baptiste Faulconnier est bientôt rejoint par un, puis par plusieurs autres. Claude les accueille tous, leur procure le vivre, leur loue des chambres et veille à leur formation. Il a maintenant découvert sa véritable vocation. Il s'en ouvre à son ami d'enfance, Louis Grignion de Montfort : « *Vous savez que depuis quelque temps, je distribue tout ce qui est en ma disposition pour aider de pauvres écoliers à poursuivre leurs études. J'en connais plusieurs qui auraient des dispositions admirables et qui, faute de secours, ne peuvent les faire valoir et sont obligés d'enfouir des talents qui seraient très utiles à l'Église. C'est à quoi je vais m'appliquer en les accueillant dans une même maison. Il me semble que c'est ce que Dieu attend de moi.* »

Louis Grignion se trouvait alors à Paris et, de son côté, projetait de fonder une société de prêtres destinés aux missions populaires. Il rencontra Claude et lui demanda de travailler avec lui à la réalisation de son projet. Claude ne se sentait pas appelé à ce genre de ministère. Il proposa à son ami de lui former des prêtres qu'il pourrait envoyer en mission : « *Je vous préparerai des missionnaires et vous les mettrez en exercice.* » Cette association fut effective pendant des années.

Début de 1703, Claude quitte le collège où il était pensionnaire, pour vivre avec ses écoliers dans une maison qu'il loue rue des Cordiers. À la Pentecôte suivante, le 27 mai 1703, Claude Poullart des Places et son petit groupe, une douzaine d'écoliers, deviennent une communauté cléricale et, en la chapelle Notre-Dame de Bonne-Délivrance de l'église Saint-Étienne-des-Grès, se consacre à l'Esprit-Saint, sous la protection de l'Immaculée-Conception.

« *Messire Claude-François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte, n'étant alors qu'aspirant à l'état ecclésiastique, a commencé l'établissement de ladite communauté et Séminaire consacré au Saint-Esprit, sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché.* »

Ce qui caractérisait la fondation de M. des Places c'est qu'elle n'acceptait que des candidats pauvres. Les règlements étaient formels : « *On ne recevra dans cette maison que des sujets dont on connaisse la pauvreté. On ne pourra, sous quelque prétexte que ce puisse être, y admettre des gens en état de payer ailleurs leur pension. On pourra cependant y recevoir quelques écoliers qui, n'étant pas tout à fait dans la grande pauvreté, n'ont pas pourtant de quoi s'entretenir ailleurs. Il sera bon d'exiger quelque petite chose de ceux-ci pour les menues dépenses de la maison, afin qu'ils ne soient pas cause qu'on diminue le nombre des plus pauvres qu'on doit recevoir par préférence.* » Le « pauvre écolier » était assuré d'être logé, nourri gratuitement, parfois même habillé, jusqu'au jour où il commencerait son ministère. Libéré de toute préoccupation matérielle, il suivait le règlement de la maison dont l'unique but était de lui obtenir une solide formation spirituelle et intellectuelle.

> « [...] depuis quelque temps, je distribue tout ce qui est en ma disposition pour aider de pauvres écoliers à poursuivre leurs études [...] je vais m'appliquer en les accueillant dans une même maison. Il me semble que c'est ce que Dieu attend de moi.

Ces règlements, que Claude Poullart rédige en 1705, fixent à chacun des écoliers son rôle propre dans la communauté. Claude se fait l'un d'entre eux, sans tricherie, partageant leur nourriture, pratiquant le règlement, lavant la vaisselle et décrottant les souliers. Il ne veut être leur supérieur que pour mieux les servir. En sortant de la maison ses élèves seront prêts à tout : soigner dans les hôpitaux, évangéliser les pauvres et même les païens ; non seulement accepter mais embrasser de tout cœur et préférer aux autres les postes les plus humbles et les plus laborieux pour lesquels on trouve difficilement des titulaires.

Nourrir et entretenir tout ce monde coûte cher pour la nouvelle communauté. Pour faire face aux difficultés financières occasionnées par le nombre croissant des pensionnaires, Claude ne fait jamais appel à sa famille. Grâce à des amis généreux et fidèles il équilibre son maigre budget. L'économe des Jésuites l'aide en l'autorisant à disposer de tout ce qui reste des 600 repas servis chaque jour dans sa maison. Les Jansénistes, ennemis des Jésuites, seront heureux de ridiculiser les « placistes » en les traitant de « nourrissons des Jésuites », et manifesteront leur dépit de voir le succès de l'œuvre de Claude Poullart.

La grande épreuve

Mais Claude est débordé. Il n'a guère le temps de poursuivre ses propres études. Ses relations avec son entourage s'en ressentent. Il examine alors sa vie à la loupe d'une conscience délicate jusqu'au scrupule. Il lui semble qu'il est indigne du regard de Dieu : « *Je ne trouve plus chez moi d'attention à la présence de Dieu, je n'y pense plus dans mon sommeil, presque jamais à mon réveil, toujours distrait dans ma prière. Plus d'exactitude pour méditer, n'ayant point de méthode ni de sujets fixés, point d'heures réglées […] Peu de douceur dans mes paroles et mes manières, mais assez souvent fier, sec et dégoûté ; des tons hauts, des paroles aigres, des réprimandes vertes et longues […] Hélas, je ne suis plus qu'un masque de dévotion et l'ombre de ce que j'ai été.* »

Après avoir constaté l'état pitoyable de son âme, Claude en arrive à la conclusion pratique : le seul moyen de retrouver son ancien état, c'est de remettre en des mains plus dignes l'œuvre qu'il a fondée et de revenir à la solitude pour retrouver la ferveur d'antan.

En fait, Dieu lui fait prendre davantage conscience des imperfections de sa vie, pour l'amener à franchir un autre pas dans la foi. Éclairé par les conseils d'un prêtre, il comprend que l'amour de Dieu ne l'a jamais quitté. Mais il doit se dépouiller de son illusoire confiance en lui-même et se faire aider pour assurer la bonne marche de sa communauté.

Jusqu'à cette crise, il n'y avait pas de prêtres dans la maison. On allait à la messe à Saint-Étienne-du-Mont et un père Jésuite assurait la direction spirituelle des élèves. Claude Poullart persuada alors un de ses amis d'enfance, qui venait d'être ordonné prêtre, Michel Le Barbier, de venir l'aider à diriger sa communauté. Au fil des mois, une équipe composée d'un sous-diacre de 22 ans, M. Garnier, et de Pierre Caris, fils d'un tailleur, se constitua autour de Claude. Entre-temps, il fallut quitter la maison de la rue des Cordiers, devenue trop étroite, pour s'installer dans une demeure plus vaste, rue Neuve-Saint-Étienne (actuelle rue Rollin). Mais aidé par ce premier groupe de formateurs, Claude Poullart devint plus libre pour imprimer à sa communauté l'esprit qui lui était propre et se préparer au sacerdoce. Il est ordonné prêtre le 17 décembre 1707.

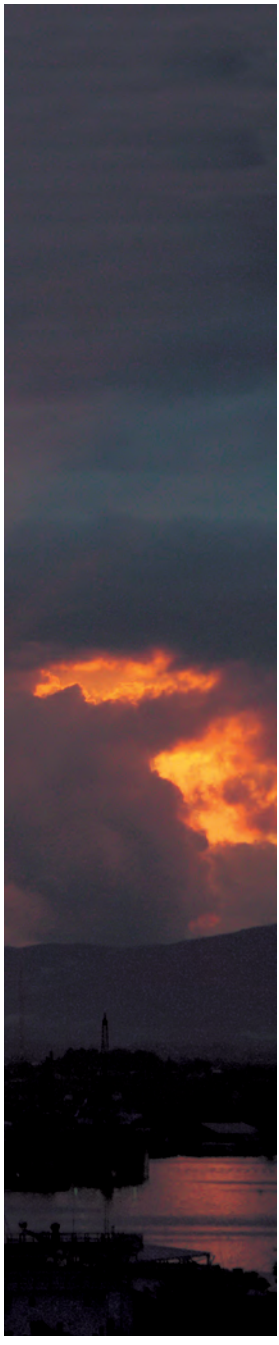

Le terrible hiver de 1709

L'hiver de 1709 fut l'une des plus dures épreuves du règne de Louis XIV. Pendant dix jours la température s'abaissa à Paris à – 21°. Puis le thermomètre remonta rapidement et provoqua la débâcle de la Seine. Le 4 février, le froid reparut dans toute sa rigueur. On rapporte que plus de 30 000 Parisiens moururent. Le froid engendra une famine que la guerre aggravait encore. Le prix de la nourriture monta en flèche. Cette calamité, qui n'épargnait

pas les plus riches, pesa lourdement sur les 70 écoliers de la communauté qui ne vivaient que d'aumônes. Les santés furent fortement ébranlées.

À cette même époque, le bras droit de Claude Poullart, Michel Le Barbier, fut rappelé par son évêque. Claude se retrouva avec un surcroît de travail. À cette fatigue s'ajoutaient celles de la rentrée scolaire et des examens des nouveaux candidats.

La santé de Claude Poullart, qui n'avait jamais été très brillante, laissait beaucoup à désirer. Le froid et la faim l'avaient d'autant plus marqué qu'il préférait se priver que de voir ses écoliers manquer de quoi que ce soit.

Dans les derniers jours de septembre, il fut atteint d'une pleurésie. Les hôpitaux étant surchargés de malades, Claude demeura au milieu des siens. Le 1er octobre, on le transporta dans la nouvelle propriété que l'on venait d'acquérir, rue Neuve-Sainte-Geneviève (aujourd'hui rue Tournefort). C'est là qu'il expira doucement le soir du 2 octobre 1709, après avoir reçu les derniers sacrements. Il avait 30 ans. Son corps fut déposé dans la fosse commune du petit cimetière de Saint-Étienne-du-Mont, avec les pauvres, à l'ombre de la chapelle de la Vierge.

« *Tel fut le saint et célèbre M. Desplaces, instituteur du séminaire du Saint-Esprit.* »

Ainsi Dieu avait mené son projet à son terme. Il avait conduit Claude Poullart des Places à une vie et à une mort dignes du Christ pauvre.

L'après-Poullart

L'œuvre du séminaire du Saint-Esprit va survivre à la disparition de son fondateur.

M. Jacques Garnier, un jeune homme de 26 ans, fut appelé à lui succéder. Malheureusement les soucis de sa charge et les privations de l'hiver 1709 eurent vite raison de ses forces. Il mourut en mars 1710.

Louis Bouic dirigea le séminaire pendant un demi-siècle (1710-1763), et ensuite François Becquet (1763-1788). Ils eurent le souci de maintenir l'esprit du fondateur et de consolider son œuvre.

En 1734, le séminaire du Saint-Esprit, qui avait fonctionné sans autorisation légale, vit ses règles officiellement approuvées, malgré l'opposition de l'Université et des Jansénistes.

Les 1 300 prêtres que forma, avant la Révolution, le séminaire du Saint-Esprit n'étaient liés par aucun vœu, aucun contrat : l'esprit qu'ils avaient reçu de Claude Poullart des Places faisait leur unité. On trouvait les « spiritains » en Chine, en Guyane, auprès des Indiens du Canada, et dans la Compagnie de Marie, fondée par Louis Grignion de Montfort.

À la Révolution, le séminaire du Saint-Esprit est supprimé, ses prêtres dispersés, sa maison vendue. Rétabli, puis de nouveau supprimé par Napoléon, il retrouve l'approbation légale en 1816 avec la charge de fournir à lui seul des prêtres à toutes les colonies françaises. Malgré ses efforts, M. Bertout, supérieur de la congrégation du Saint-Esprit,

> *« Tel fut le saint et célèbre M. des Places, instituteur du séminaire du Saint-Esprit.*
>
> P. Ch. Besnard
> Ancien élève
> du séminaire

ne parvenait pas à trouver les prêtres en nombre suffisant pour ce ministère difficile.

En 1841, le père François Libermann fondait la société du Saint-Cœur de Marie. Il avait des prêtres nombreux, pleins d'allant, désireux de partir en mission. Mais il devait pour eux élargir son champ d'apostolat.

En 1848, à la demande de Rome, le père Libermann accepta d'entrer avec les siens dans la congrégation du Saint-Esprit. Les deux congrégations avaient des buts semblables : l'évangélisation des pauvres et les missions auprès des âmes les plus abandonnées. La congrégation du Saint-Esprit gardait son titre et ses règlements, ceux-ci étant en parfaite harmonie avec ceux de la société du Saint-Cœur de Marie.

Libermann fut élu onzième supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit. Il lui donna un élan nouveau dans une continuité étonnante avec la tradition spirituelle reçue de Claude Poullart des Places.

La congrégation du Saint-Esprit, congrégation religieuse et missionnaire, continue à se développer. En 2006, elle compte environ 2 900 membres et 470 jeunes en formation. De nouvelles provinces sont fondées dans les pays du Sud, surtout en Afrique. Elle ouvre de nouvelles missions en Bolivie, à Saint-

Taïwan

Île Maurice

Domingue, aux Philippines, à Taïwan. Puisque l'Esprit la précède, il faut avancer au large, en dépit des lourdes charges financières et de la difficulté à trouver des formateurs.

En France, les spiritains s'engagent au service des plus pauvres, des migrants, et particulièrement des jeunes en difficulté. De nouvelles communautés viennent de s'ouvrir au diocèse de Saint-Denis, au diocèse de Nanterre et en Lorraine. Dans les établissements de la Fondation d'Auteuil, ils gardent vivant l'esprit que leur a donné leur confrère, le père Daniel Brottier (1876-1936) : œuvre difficile qui correspond aux buts que s'étaient fixés Claude Poullart des Places et François Libermann en leurs temps.

M. et Mme des Places n'ont pas vu se réaliser le rêve de leur vie. Ils sont morts sans voir leur descendance recevoir un titre de noblesse… mais leur nom a traversé les siècles et survit dans les mémoires et dans les cœurs, au-delà de leurs espérances.

> « En France, les spiritains s'engagent au service des plus pauvres, des migrants, et particulièrement des jeunes en difficulté.

Mauritanie

Nigeria

Ô mon Dieu qui conduisez à la céleste Jérusalem les hommes qui se confient véritablement à vous, j'ai recours à votre divine Providence, je m'abandonne entièrement à elle… Daignez me faire connaître ce que vous voulez que je fasse afin que, remplissant ici-bas le genre de vie auquel vous m'avez destiné, je puisse vous servir, pendant mon pèlerinage, dans un état où je vous sois agréable et où vous répandiez sur moi abondamment les grâces dont j'ai besoin pour rendre à jamais la gloire qui est due à votre divine Majesté.

Claude Poullart des Places

Congrégation du Saint-Esprit
30, rue Lhomond
75005 - PARIS